# RAPPORT SUR LE PROJET DE BUDGET 2019

#### **BUDGET GENERAL**

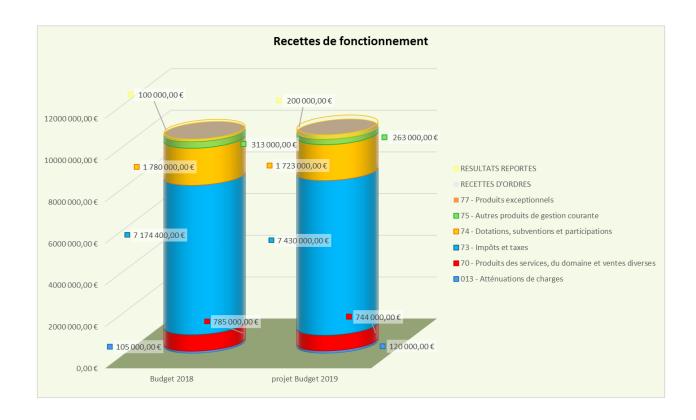
Le budget a été construit en respectant les orientations budgétaires débattues, et a notamment pris en compte les scénarios cumulatifs de l'analyse financière, avec toutefois quelques adaptations aux contraintes connues sur l'exercice.

## Les dépenses de fonctionnement



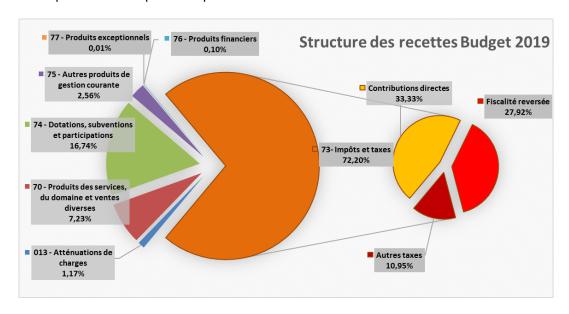
Les dépenses de fonctionnement de l'exercice 2019 reste très proche de l'évaluation du budget 2018, et compte tenu d'un pourcentage global de progression de 2,05% r, restent raisonnables compte tenu d'une perspective d'inflation située entre 1,5 et 2%.

#### Les recettes de fonctionnement



Comme indiqué au débat d'orientation budgétaire, les recettes de fonctionnement sont évaluées à un niveau stable en 2019, avec une progression de 1,20% par rapport à 2018, hors résultat antérieur.

Les taux d'imposition restent inchangés. En l'absence d'informations complémentaires sur les modalités d'application des exonérations de l'Etat sur la taxe d'habitation, le budget 2019 conserve les recettes prévues au chapitre « impôts et taxes ».



### L'autofinancement



Le financement de l'investissement nécessitera la souscription d'un emprunt de 3 500 000 € en 2019

#### **L'investissement**

Les opérations principales résultant de la programmation pluriannuelle des investissements sont les suivantes :

Immobilier des ateliers municipaux : 1.000.000 €

Rue du Bourg : 700.000 €

Percée verte jonction centre : 250.000 €

Aménagements école Jean de la Fontaine : 250.000 €

Travaux suite à l'étude de déplacement : 200.000 €

Cimetière St Martin: 220.000 €

ADAP 2019 : 180.000 €

Réfection de l'accueil de l'hôtel de ville : 160.000 €

Percée verte du Mas Rillier : 150.000 €

Plan d'informatisation des écoles phase 2 : 120.000 €